

En Arpentant

Champs et prairies

Si quelques orages violents et destructeurs sont encore à déplorer, le climat passe très lentement à des conditions plus sèches. Les orges d'hiver sont mûres et n'attendent plus que de tomber aux normes d'humidité pour être récoltées. En blé le remplissage a eu beaucoup de mal à se faire faute de rayonnement, et la maturité avance très lentement. La forte pression maladie dans les situations à risque élevé a également pénalisé le travail des feuilles pour le remplissage des grains malgré le recours accru aux fongicides. On peut avoir des craintes sur l'évolution des souches de septoriose MDR résistantes aux IDM (triazoles, prochloraze et dans une moindre mesure pour l'instant le prothioconazole). Beaucoup d'inquiétude aussi coté désherbage, avec des populations de ray grass très préoccupantes.

BLE

Les graminées gagnent du terrain

Beaucoup de graminées en parcelles actuellement, et ce qui surprend c'est la diversité, car souvent l'une ou l'autre domine en fonction des conditions de l'année. On observe énormément de ray grass mais le vulpin a fait un retour marqué, avec parfois de l'agrostis ou des folles avoines voire du brome.

Le brome

Il est désormais bien géré dans les parcelles concernées car les mesures agronomiques sont très efficaces. Nous le répétons régulièrement, la première mesure le long des parcelles à risque (rotation courtes type Colza/blé/blé en non labour), est de ne pas gérer les bordures avec un herbicide total, mais en broyant ou mieux en fauchant. En effet en faisant place nette on favorise les espèces pionnières qui colonisent ensuite les parcelles. En parcelle labourée, l'herbicide total doit être appliqué à l'intérieur de la parcelle sur une partie labourée.

La folle avoine

Elle ne pose pas vraiment un problème technique, les herbicides fonctionnent bien, mais économique car les sulfonylurées antigraminées sont appliquées de plus en plus tôt (positif sur raygrass), mais les folles avoines à levées tardives passent plus à travers. Elles nécessitent un rattrapage spécifique (au moins en localisé) en montaison.

Les agrostis

Elles restent bien contrôlées par les sulfonylurées. On les retrouve donc parfois dans les parcelles à résistance raygrass où l'application de sulfonylurées en sortie d'hiver a été abandonnée en oubliant que ces produits ne font pas que le raygrass. Les applications tardives de racinaires à l'automne peuvent toutefois contrôler les levées, mais dans les conditions de l'année cela n'a pas toujours été suffisant.

Le vulpin



Il est assez facile à contrôler avec les leviers agronomiques classiques car les levées sont assez groupées et la mortalité des graines dans le sol (TAD) assez forte. Les leviers classiques sur cette adventice sont le faux semis, le retard (raisonné bien sûr) de date de semis, l'alternance cultures d'hiver / cultures de printemps (ou d'hiver semées très tard).

Divers:

La vulpie est à surveiller en système semis direct car compliquée à gérer, le paturin annuel en système légumes, pommes de terre, avec recours fréquent au labour (mais les herbicides fonctionnent bien).

N°1 cette année : le ray grass

Résistance ou problème d'efficacité ? si vous observez quelques pieds régulièrement répartis sur la parcelles, on pense plutôt à un problème d'efficacité (conditions de traitement, dose trop faible, relevée ...). Si vous observez des taches denses souvent plutôt allongées dans le sens du travail du sol ou de récolte, pire correspondant à la largeur d'épandage des menus pailles par la moissonneuse, il y a une forte suspicion de résistance.

Les leviers agronomiques sont moins efficaces que sur vulpin mais importants à mettre en œuvre néanmoins, car la chimie seule trouve ses limites et l'impact sur le rendement départemental va commencer à être significatif! Nous évoquerons dans un prochain message quelques mesures spécifiques.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 5 juillet 2016 (BSV N°22), par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : F.Dumoulin

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémeryck, B. Schmitt, F.Vigneron, S.Wieruszeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site e-phy du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.